

COMITE CENTRAL d'ENTREPRISE TRANSITOIREProcès-verbal de la réunion ordinaire des 1^{er} et 2 octobre 2009

ORGANISATIONS SYNDICALES	MEMBRES ELUS PRESENTS	ABSENTS ou EXCUSES
---------------------------------	------------------------------	---------------------------

PRESENTS :

CFE-CGC	NACHUN Michel	MARTIN Frédéric-Paul GELY Catherine BRACHET Fabienne SOUBELET Jean-Pierre
CFDT	GISS Daniel CUNIN Christophe CUVELIER Hervé ARNOUX Patricia BOCHET Karine NEZAN Pascal	HERITIER Annick SMEMME Karim MIMOUNI Yolène ANKOUR Chérif MEUNIER Jean-Marie BILLEY Bernadette
CFTC	PARISOT Christian MARSAL Marie-Paule	ESPAGNET Jean-Pierre TAVANO Jean-Pierre
SNAP		BERNARD Laurent
CGT	LE DERFF Loïc BLANCHARD Paul DEPROUW Nathalie MEYER Brigitte STROBEL Vincent HAENEL Manuella DRENEAU Stéphanie ROBINET Marie-Line BARDAJI Rubens	MIRAMON Arnaud KERDRAON Loïc MARIE Lionel SLIMANI DEVEVEY Hélène
CGT-FO	BENNEVAULT Dominique HAUWEL Marie-Paule RENAUD Yann ROBIN Caroline SMACCHIA Fabrice CARDOSO Avelino VELJKOVIC Nikola GOFFIN Marie-Françoise COLAS Nicole DAUXOIS Régis SALMON Patrick FABREGUE Gisèle	BLANCHARD Brigitte HERGOTT Thérèse
SNU-FSU	RODRIGUES Bruno SOULAS Christine SABATER Philippe	
UNSA	NUGUES Dominique LE GOFF Jean-Cyril	

ORGANISATIONS SYNDICALES	REPRESENTANTS SYNDICAUX
CFE-CGC	YDIER Guillaume LORIEUX Dorothée
CFDT	BERHAULT Philippe BALLANGER Nicolas
CFTC	MIRAN Loïc
CGT	
CGT-FO	KERMORGANT Françoise GASTELLU Diane
SNU	DAUCE Noël
UNSA	BOUISSY Jean-Jacques ZEGOUT Slimane
SNAP	DURA-KOCH Marie-Ange MERIQUE Laurent

DIRECTION GENERALE	M. CHARPY M. RASHID Mme BLONDEL
---------------------------	---------------------------------------

REPRESENTANTS SYNDICAUX EXCUSES

CFE-CGC	
CFDT	
CFTC	HAEFFELE Michel
CGT	GUILLOU Stéphane
CGT-FO	
SNU-FSU	
UNSA	
SNAP	

Ordre du jour

- | | | |
|------|---|---|
| I. | Orientations de la formation 2010 | 1 |
| II. | Information sur le numéro employeur « 3995 » en vue d'une consultation ultérieure | 1 |
| III. | Information sur le changement de rattachement MOA SIOP | 1 |
| IV. | Questions diverses | 1 |

La séance ordinaire du comité central d'entreprise transitoire s'ouvre le jeudi 1^{er} octobre 2009 à 14 heures 50 sous la présidence de Monsieur RASHID.

Monsieur RASHID rappelle que le seul document nouveau présenté ce jour est le document portant sur la formation. Les autres documents (relatifs à l'information sur le numéro employeur « 3995 » en vue d'une consultation ultérieure et à l'information sur le changement de rattachement MOA SIOP) étaient joints au dossier du CCE du 18 septembre 2009.

Monsieur le Secrétaire demande une suspension de séance afin de pouvoir étudier les difficultés de calendrier qui se posent aux membres de l'instance.

La séance est suspendue de 14 heures 55 à 15 heures 55.

Monsieur le Secrétaire, au nom de l'ensemble des élus présents, demande à Monsieur Rashid de surseoir à la séance et de proposer une nouvelle date de réunion en raison de la réception tardive de certains documents par les membres de l'instance.

Monsieur RASHID propose, puisque seuls les documents relatifs au point I ont été adressés avec un jour de retard par rapport aux obligations légales, de modifier l'ordre du jour de la présente séance : le point I en serait retiré ; les points II et III seraient traités ce jour, les dossiers ayant déjà été transmis aux élus pour le CCE du 18 septembre 2009.

Monsieur le Secrétaire réitère la demande, exprimée par l'ensemble des élus, de report de la séance. Il souligne en effet que les représentants du personnel sont soumis à un calendrier démentiel qui les a empêchés de prendre connaissance de l'ensemble des documents qui leur ont été adressés. Il réitère également la demande de fixation d'une nouvelle date d'organisation de la présente séance.

Monsieur RASHID prend acte de la position unanime des élus du CCE. Il indique qu'il fera établir un procès-verbal de carence de la présente séance. Il définira ultérieurement, en lien avec le Secrétaire de l'instance, une nouvelle date d'organisation de la présente réunion pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour.

I. Orientations de la formation 2010

Le point est reporté à une séance ultérieure.

II. Information sur le numéro employeur « 3995 » en vue d'une consultation ultérieure

Le point est reporté à une séance ultérieure.

III. Information sur le changement de rattachement MOA SIOP

Le point est reporté à une séance ultérieure.

IV. Questions diverses

Le point est reporté à une séance ultérieure.

La séance est levée le jeudi 1^{er} octobre 2009 à 16 heures 10.

Le Secrétaire du CCE transitoire



Yann RENAUD

Le Directeur général de Pôle Emploi



Christian CHARPY